



CQP « Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire »

10 mois de formation environ - CQP

Sanction à la fin de la formation > Certificat de Qualification Professionnelle

PUBLIC VISÉ

- Personnes en poste de Surveillant de Nuit
- Demandeurs d'emploi (sous condition)

PRÉ-REQUIS

- Pas de niveau spécifique requis
- Connaissance du milieu médico-social
- Expérience professionnelle dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux ou Avoir exercé l'emploi de surveillant de nuit ou avoir réalisé une période de découverte (PMSMP) de 10 jours minimum sur un poste de surveillant de nuit

VOIE D'ACCÈS

- Formation continue

DURÉE

La formation se déroule **en 10 mois environ** et est répartie de la manière suivante :

- 245 h d'enseignements théoriques
- 210 h de stages professionnels

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription en ligne et calendriers disponibles sur le site internet de l'ITS

accès au calendrier
des inscriptions
CLIQUEZ ICI



LE MÉTIER

Le surveillant de nuit est un professionnel intervenant dans les secteurs social, médicosocial, et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap... sa mission est d'**assurer une «veille active» quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.**

Selon les secteurs, il est appelé « surveillant de nuit », « veilleur de nuit », « visiteur de nuit », « agent social de nuit », « agent d'accueil et de veille ». Par ailleurs, **l'évolution des contextes d'exercice** et notamment le **développement de l'habitat inclusif**, engendre une évolution de la fonction, et de nouvelles dénominations: surveillant de nuit « mobile », « itinérant », « volant », pour correspondre à des conditions d'exercice du métier différentes professionnelles.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le/la Surveillant(e) de Nuit intervient auprès de différents publics, dans des établissements d'hébergement ou de soins :

- Enfants et adolescents en situation de handicap (Institut Médico-Educatif...) ou en difficulté sociale (Foyer de l'enfance...)
- Adultes en situation de handicap, en difficulté sociale, personnes âgées dépendante

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques / particulières, dans son domaine de compétence
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité.
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Traiter et résoudre des situations agressives ou conflictuelles

CONTENU DE LA FORMATION

- **Bloc 1** : Assurer la sécurité des personnes et des biens
- **Bloc 2** : Accompagner la personne vulnérable
- **Bloc 3** : Travail en équipe et cadre institutionnel
- **Bloc 4** : Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social

Un module d'accompagnement méthodologique individuel vient compléter les blocs de compétences ci-dessus.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel
- Alternance entre enseignement théorique et période de formation pratique sur Site Qualifiant
- Accompagnement individualisé
- Travaux Dirigés / Travaux Pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au cours de la formation un suivi pédagogique est réalisé dont les évaluations peuvent revêtir différentes modalités (voir sur le site internet ITS).

Au terme de la formation, les candidats obtiendront le certificat de qualification professionnelle sous réserve de :

- présence aux modules de formation
- obtention des certificats PSC1 et EPI
- réussite à l'épreuve de présentation du dossier professionnel devant le jury

TARIF

Coût pédagogique 3307 €.

Pour savoir comment financer votre formation ?
Rendez-vous sur notre site internet

> www.its-pau.fr/page/financer-sa-formation

Pour toute demande de devis, merci d'adresser un mail à la secrétaire de formation.



CONTACTS :

SECRÉTAIRE DE FORMATION

Mélanie NOTOT CALBO

melanie.calbo@its-pau.fr

SERVICE SÉLECTION / ADMISSION

admission@its-pau.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

accessibilite-handicap@its-pau.fr

Institut du Travail Social Pierre Bourdieu
8 cours Léon Bérard, 64000 PAU

05 59 84 93 93
contact@its-pau.fr
www.its-pau.fr

 @itspierrebourdieu

 @its-pau



Formations et locaux
accessibles aux
personnes en
situation de handicap